

58

Sujet: [INTERNET] consultation public le Chêne vert Plouha

De :

Date : Wed, 4 Nov 2020 14:52:34 +0000 (UTC)

Pour : "pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr>

Bonjour

Ci joint mon intervention

consultation public le Chene Vert.odt	Content-Type: application/vnd.oasis.opendocument.text Content-Encoding: base64
--	---

Monsieur le préfet

Sur beaucoup de point du dossier on voit que la société LE CHÈNE VERT ne dit pas la vérité.

Son site serait éloigné des zones habitées. En fait il est cerné par logements, les villages, les maisons d'habitation, le Carrefour Market, la M.A.S. (cf la carte page 13 du dossier).

Il n'y aurait pas de zones humides. On ne voit que cela autour.

Il n'y a pas de captage d'eau : il est a 300m et un forage privé existe sur le site.

Il n'y aura pas d'odeur : tout le secteur a déjà été incommodé à l'automne 2019 par les fumées rejeté par la cheminée.

Suivant les pages du dossier la nature des bois n'est pas la même.....

Elle annonce chauffer pour son propre usage. Pourtant le 5 septembre 2019 le conseil municipal de Plouha autorise le maire à signer une convention d'occupation du domaine public pour la mise en placed'un réseau de chaleur entre les serres de Mr Simon Le Coz et les terrains de Mr Jean Pierre Le Calvez autre serriste de Plouha.

Ces éléments de la discussion doivent Mr le Préfet vous inciter à ne pas signer la demande de la société Le Chêne Vert, à refuser le permis de construire d'extension des serres déposé en septembre, à prescrire des contrôles sur l'installation existante.

Gardons Plouha commune rurale de bord de mer. Ne transformons pas cet espace remarquable en espace industriel qui tôt ou tard deviendra une friche industrielle.

Recevez Mr le Préfet mes salutations citoyennes.

Plouha